

Développement de l'Education Motrice chez les 3-6 ans et Soutien à la Parentalité.

Préambule :

« L'esprit des Cités Educatives :

En 2019 les Ministres de la Ville et du Logement et de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse lançaient conjointement les Cités éducatives. Ce programme vise à organiser l'alliance républicaine de tous les adultes prêts à contribuer ensemble à l'éducation des enfants et des jeunes, à tous les âges et durant tous les temps de vie, en lien avec les familles.

Les Cités éducatives visent donc à consolider l'existant, à soutenir les dynamiques partenariales présentes et à en créer de nouvelles. Ce programme doit permettre de partager une connaissance commune du territoire, des dispositifs qui l'animent, des forces qui le font vivre. Il doit créer et faciliter de nouveaux liens au sein de la communauté éducative autour de projets concrets. Il conforte la place des parents et de leurs enfants au sein de cette communauté. Il est un espace de travail commun, un vecteur d'informations, un levier pour passer de la coordination à une véritable coopération. Il est un accélérateur de projets, une fabrique de solutions. Il est un espace de confiance, dans lequel chacun apporte une vision et une culture différente mais où tout le monde œuvre vers le même objectif: l'épanouissement et la réussite de chaque enfant. »

« L'esprit du Rugby Club Marseillais (RCM) » :

Le Rugby Club Marseillais, créé en 2013 et implanté dans le bassin Nord marseillais est une association Loi 1901 dont la vocation est de développer la pratique du rugby au sein de son école de rugby labélisée 2 étoiles par la Fédération Française de Rugby et au sein de son pôle compétition, mais aussi de mener un certain nombre d'actions visant à favoriser l'insertion sociale des jeunes, et donc être un acteur fort de la vie sociale et sportive sur son territoire.

Il a su aussi notamment répondre à une sollicitation des parents dès 2015 en créant une des premières sections « Baby Rugby » du département et proposer une activité sportive aux enfants dès l'âge de 3 ans. C'est seulement en 2020 que la Fédération Française de Rugby a officialisé cette catégorie sur tout le territoire national et a donc permis de faire des licences aux enfants à partir de 3 ans.

De plus, l'équipe de dirigeants, d'éducateurs (salariés ou bénévoles), de bénévoles a toujours eu à cœur dès la création du club de développer une éducation à la citoyenneté que cela soit au sein de notre Club ou vers des jeunes issus des quartiers, des QPV notamment. Le but étant dans un premier temps d'essayer d'amener ces jeunes vers le Rugby pour les former en tant que joueurs et dans un second temps de les accompagner sur leur chemin de futurs adultes. Ainsi, nous allons procéder en septembre 2021 à l'embauche de quatre jeunes en contrat d'apprentissage, jeunes âgés entre 18 et 20 ans et tous issus de la formation de notre Ecole de Rugby.

Tous nos axes de développement sont fidèles aux valeurs du rugby telles le respect, l'échange la tolérance, la solidarité, la mixité, l'humilité...

Nous les apprenons aux enfants comme aux parents afin que ces valeurs, ne soient ni galvaudées ni ignorées et soient, au contraire, le terreau potentiel du « vivre ensemble ».

Fort de cette expérience acquise durant ces huit dernières années, le Rugby Club Marseillais propose à travers ce projet de participer au programme développé dans le cadre des Cités Educatives notamment sur la tranche d'âge des 3-6 ans. **Ce projet global vise d'une part à développer les compétences motrices de l'enfant propices à un développement plus général. D'autre part à reconnaître, favoriser et développer les compétences parentales.**

Atouts :

- Les intervenants sont toutes et tous des professionnels diplômés d'état ou en cours de formation.
- Le Club se situe à proximité d'un échangeur d'autoroute

Le projet se divise donc en deux actions bien distinctes, la première tournée vers l'enfant, la seconde vers les parents dans un *contexte* où les familles monoparentales sont nombreuses

A. Développement de l'éducation motrice. (nombreux docs en annexe)

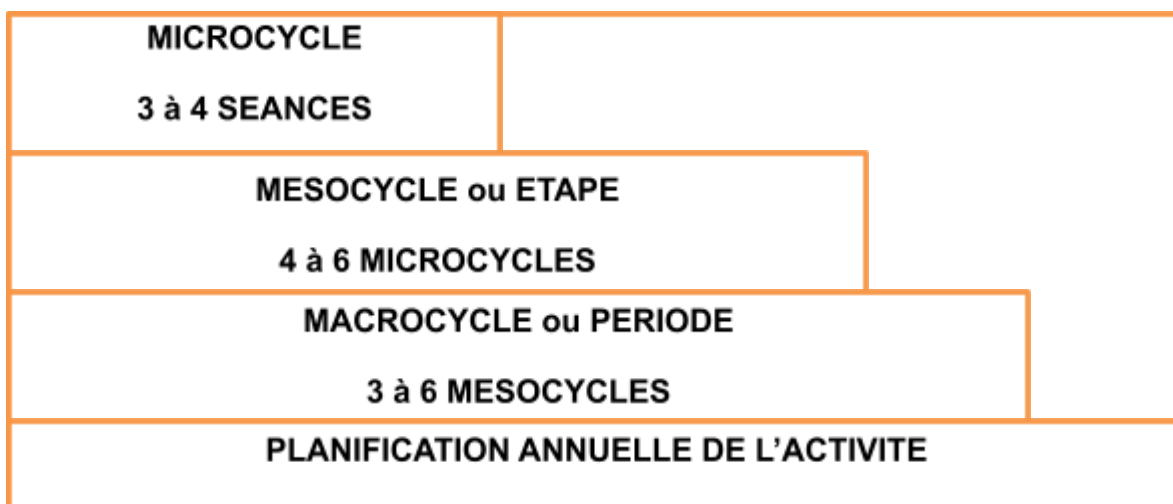
- Public cible : Enfants de 3 à 6 ans répartis en groupe de 8 à 10. (3 groupes par séance).
- Objectif : Développer et améliorer les habiletés motrices.
- Lieu : salle de psychomotricité des écoles partenaires.
- Quand : 1 séance par semaine sur le temps de pause méridienne sur toute l'année scolaire.
- Intervenants : 2 par séance dont 1 kinésithérapeute.
- Modalités pratiques :

Durée 30 minutes environ : 25 min de jeu + 5 min de retour au calme

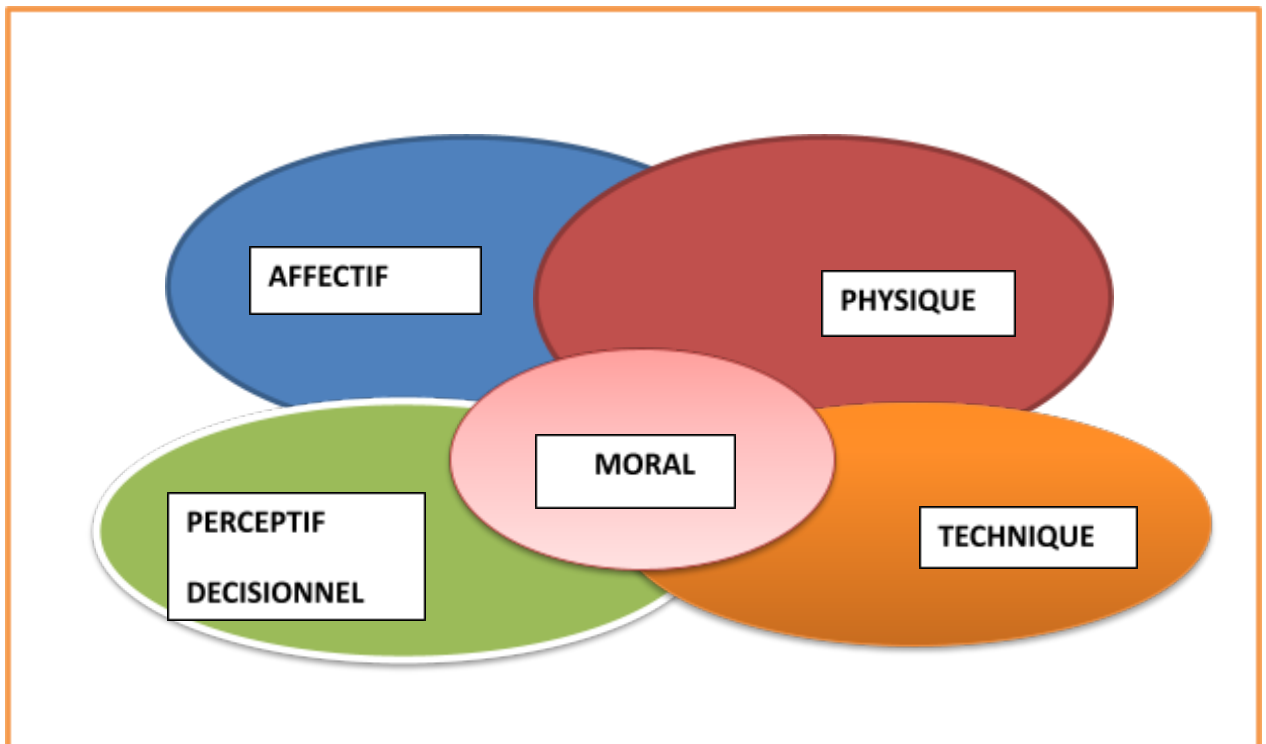
Le corps de la séance est vaste et riche donc :

- Travail par micro cycle.
- Choisir une dominante thématique qui constituera le corps de la séance.
- Multiplier le nombre d'exercices dans la dominante.
- Faire de nombreuses pauses car la labilité des enfants à cet âge est grande.
- Ne pas négliger les autres aspects.
- Tenir compte des ressources individuelles de chacun.
- Penser la séance comme une histoire que l'on va raconter et que les enfants vont mettre en scène.
- Attention à la notion de topologie chez les plus petits.

- Planification et progression :



A partir des ressources individuelles de chaque enfant, l'objectif de la planification annuelle de l'activité est de permettre à chacun d'améliorer ses compétences dans un certain nombre de domaines qui sont nécessairement liés entre eux.



- Objectif connexe :

Réussir à attirer les enfants d'une activité sportive à l'école vers une pratique sportive en club.

Pour ce faire nous proposerons aux enfants qui suivent nos séances lors de nos interventions à l'école de venir essayer le rugby le samedi matin avec les enfants du club du même âge.

Si besoin, nous viendrons chercher et nous raccompagnerons les enfants, ainsi que leurs parents, qui rencontrent des difficultés pour se déplacer.

B. Soutien à la parentalité.

- Constat :

Aujourd'hui, « la parentalité ne représente plus le simple fait d'être parent. Leur nouveau rôle est de stimuler le développement des enfants et de répondre à leurs besoins. »

Il est évident à la lecture de cette définition, que le rôle de ce ou ces parent-s ne peut trouver sa juste place que dans un environnement sain exempt de toute autre problématique sociale. Or, nous savons très bien que c'est loin d'être la réalité, d'autant plus à Marseille, d'autant plus sur le ou les territoires visés par la ou les Cités Educatives où la précarité se fait de plus en plus présente.

Il devient alors indéniable de supposer que de nombreuses familles puissent se retrouver en difficultés pour concourir à un développement, éducatif et autre, optimal, pour répondre à tous les besoins de leurs enfants.

« Le soutien à la parentalité constitue alors autant une réponse au besoin d'accompagnement que nombre de parents expriment, qu'un levier essentiel de prévention globale et universelle dans de multiples domaines (santé, réussite scolaire, conséquences néfastes des ruptures familiales,...) qui mobilisent de très nombreux partenaires, publics comme privés. »

Le Rugby Club Marseillais a acquis au fil des ans des compétences et une expérience autour du sujet « parent », tant dans le savoir-faire que dans le savoir être. Il est à noter aussi que parmi les membres présents dans son comité directeur, l'association compte des éducateurs spécialisés, des professionnels de l'animation, des enseignants et un kinésithérapeute et donc des personnes ressources pour répondre aux demandes extra sportives que peuvent formuler les parents. Les éducateurs de notre Ecole de Rugby, comme ceux de notre pôle compétition, sont aussi à même de pouvoir participer à « l'éducation » des enfants ou des jeunes dont ils ont la charge durant les entraînements au travers de la transmission des règles et des valeurs liées à notre sport.

Cependant, le but d'un éducateur ou d'un dirigeant bénévole n'est pas de se substituer au parent mais bien, dans un premier temps, de participer à son échelle à la construction du futur adulte, et dans un second temps, de soutenir le parent si tant est que ce dernier en fasse la demande.

Ainsi, nous avons su créer des moments conviviaux et familiaux pouvant faciliter cette approche. Ils permettent de créer et ou de renforcer, un réel lien de confiance et un réel lien social entre les enfants et les éducateurs et ou bénévoles, entre les parents et les éducateurs et ou bénévoles, entre les enfants entre eux (toutes générations confondues), entre les parents entre eux, entre les parents et leurs enfants. Pour ce faire, nous faisons systématiquement appel aux parents pour être parents accompagnateurs lors de nos tournois ou matchs, nous organisons des repas au club pour les familles et par catégorie une à deux fois par trimestre, nous organisons des stages et des sorties pendant les vacances. Nous incluons chaque année des nouveaux parents bénévoles dans notre équipe afin de leur faire découvrir la vie associative et les faire participer au développement du club et donc à l'épanouissement de leurs enfants.

En dernier point il est à noter le pouvoir fédérateur dans la vie du quartier et de la Cité du RCM, ainsi de nombreux partenariats ont été créés avec les collectivités territoriales, les centres sociaux du secteur, les écoles primaires, les collèges, les acteurs du soin et du travail social au sens large, afin de mutualiser les compétences et d'apporter une réponse forte et collégiale aux demandes et besoins des enfants comme des parents.

Fort de tout ça nous sommes en mesure d'apporter notre pierre à l'édifice en proposant :

- Des petits déjeuners thématiques autour de problématiques parentales que peuvent rencontrer les familles afin de répondre aux attentes des papas et ou des mamans, de créer des moments d'échanges et de discussions avec des professionnels (intervenants clubs ou venant de l'extérieur).
- Des temps de repas au club avec les parents et les enfants afin de privilégier des moments forts hors cadre habituel.

- D'accompagner les papas ou les mamans vers des lieux qu'ils ne connaissent ou fréquentent pas comme les PMI, les centres sociaux, les MDS...
- De les inclure dans la vie associative et l'équipe de bénévoles si leurs enfants s'inscrivent dans une pratique régulière du rugby.
- D'accueillir les enfants, à des tarifs préférentiels, sur des stages lors des vacances scolaires, à la journée ou demi-journée, afin de permettre aux parents d'avoir des moments à eux et donc potentiellement de « détendre » l'ambiance familiale lors du retour à la maison.
- De proposer aux parents des séances d'activité physique ou sportive pendant que leurs rejetons font leur séance rugby
- Modalités pratiques :
 - Le Club met ses locaux à disposition pour l'accueil des parents et ses bénévoles pour l'organisation des petits déjeuners et ou repas au rythme d'une rencontre mensuelle.
 - Afin que le déplacement ne soit pas un frein à la participation, le Club s'engage à mettre à disposition ses véhicules (minibus) pour aller chercher et raccompagner les familles.
 - Le Club prend en charge tous les frais inhérents à ces actions.